



Françoise Le Roux, infirmière coordinatrice; Agathe Ropars, accueillie en stage et chargée de travailler sur l'événement du 9 octobre; Monique Le Merrer, assistante de coordination et Cécile Le Moigne, infirmière coordinatrice.

Soins palliatifs en pays de Guingamp

Au-delà de l'accompagnement

Depuis 10 ans, le réseau de santé Accompagné aide les personnes en fin de vie et leurs proches à affronter cette épreuve. Parmi leurs missions, outre la coordination des différents acteurs ou la formation des personnels de santé, la diffusion de la culture palliative doit permettre de briser le tabou. Cette année, c'est par le théâtre que le réseau invite chacun à aborder cette question universelle.

« Y'a du boulot ! » Si elle se réjouit qu'il y ait désormais « une filière palliative identifiée et opérationnelle à Guingamp depuis l'ouverture de l'USP⁽¹⁾ en septembre 2014 », Françoise Le Roux, infirmière coordinatrice du réseau Accompagné, mesure le défi quotidien qui pèse sur la « toute petite équipe » de trois infirmières, une assistante et un psychologue à mi-temps. Né la même année que la promulgation de la loi Leonetti⁽²⁾ en 2005, le réseau Accompagné est une association créée à l'initiative des professionnels libéraux du pays de Guingamp et de la communauté de communes de Callac. Financé par l'Agence régionale de santé, il poursuit plusieurs missions sur les 86 communes de ce territoire, avec pour finalité d'assurer la meilleure fin de vie possible, le plus souvent à domicile, pour des personnes souffrant de maladies incurables. Cela passe d'abord par « la coordination de tous les professionnels de premier recours : médecins, kinés, personnels infirmiers, comités d'entraide, etc. » Au-delà de ce caractère

technique, l'intervention du réseau a vocation à rassurer les patients et leur famille par une médiation qui gardera le « patient au cœur de la prise en charge et assurera, à tous, un même niveau d'information ». L'équipe guingampaise assure un suivi hebdomadaire des personnes concernées. La fréquence et la durée des visites varient selon le besoin. Ce travail de proximité peut permettre de renouer des relations familiales ou d'instaurer le dialogue avant qu'il ne soit trop tard, pour « pouvoir se dire les choses avant de partir. C'est là que le réseau est important. Dans beaucoup de cas, je ne pense pas que sans médiation, cela aurait été possible ».

« Pouvoir se dire les choses avant de partir »

Près de 170 personnes ainsi que leurs proches bénéficient de cet accompagnement technique, médical et spirituel chaque année. Toutes les prestations sont gratuites. Par

ailleurs, le réseau a pour objet d'apporter son expertise du « palliatif » en intervenant, par exemple, sur des questions éthiques auprès de l'ensemble du personnel d'un Ehpad. Il propose également des formations-ateliers pour les professionnels libéraux et les personnels de santé d'une structure d'accueil sur des thématiques diverses : connaissance de la loi Leonetti, analyses de pratiques, soins de confort de fin de vie, sédation... « Les professionnels aussi ont besoin d'en parler ».

Le théâtre pour en parler

L'activité ne manque donc pas dans un domaine où la mort reste tabou. Pour le briser, le réseau a aussi pour mission de diffuser la culture palliative auprès du grand public. En cette année anniversaire, le réseau a fait appel à la C^{ie} Ophélie. Celle-ci présentera, le vendredi 9 octobre au théâtre voisin du Champ-au-Roy, *Le temps d'un départ*, une pièce qui aborde avec humour le sujet de la fin de vie. « On voulait sortir des conférences habituelles. Le théâtre est un lieu convivial qui se prête bien

à l'échange avec le public, c'est ce qui nous intéresse le plus. Échanger avec les gens sur les questionnements vis-à-vis de la mort, en passant par une médiation plus ludique », précise Françoise Le Roux.

Elle qui a trouvé dans son engagement professionnel, « une philosophie de soin, une authenticité, beaucoup d'humanité, la sincérité dans les relations humaines et la sensation d'utilité de notre dispositif », croit beaucoup dans la communication, la transparence, pour adoucir l'inéluctable, et ce, sans attendre d'y être directement confronté. ■

Yves Colin

(1) USP: unité de soins palliatifs
(2) loi (du nom du député Jean Leonetti) relative aux droits des malades et à la fin de vie promulguée en avril 2005. Cette loi a été représentée cette année avec de nouveaux droits par les députés Jean Leonetti (Rép.) et Alain Claeys (PS) mais les sénateurs ne l'ont pas adoptée (juin 2015).

→ **Le temps d'un départ**, théâtre du Champ-au-Roy à Guingamp, 18 h. Gratuit. Association réseau Accompagné, rue Auguste-Pavie à Guingamp. 02 96 44 10 58. accompagne.org